

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 7 juillet 2020

Délibération
n°84-2020
Point 4.4.7

Point 4.4.7 de l'ordre du jour

Soutien Direction des Relations Internationales DRI à la mobilité EUCOR – Le Campus Européen

EXPOSE DES MOTIFS

Le dispositif de soutien DRI Eucor – Le Campus européen a l'objectif de promouvoir la mobilité transfrontalière au sein des universités partenaires du groupement Eucor – Le Campus européen (Bâle, Fribourg en Brisgau, Karlsruhe et Mulhouse). Pour ce faire, plusieurs bourses de mobilité sont proposées aux étudiants soit pour une mobilité au semestre, soit pour une mobilité ponctuelle et pour une mobilité de contingent d'étudiants entrants.

Il est mis en œuvre par le pôle Mobilité Hors Erasmus+ de la DRI et géré sur dotation de la DRI.

Les modifications demandées sont :

A. Mobilité Etudes individuelle au semestre :

Les mobilités individuelles Etudes au semestre et à l'année sont financées par le contrat Erasmus+ KA103 pour Freiburg et Karlsruhe sauf si cas inéligibles.

Quand l'étudiant candidat n'est pas éligible au dispositif Erasmus+ pour des mobilités vers Karlsruhe et Freiburg, il pourrait bénéficier du soutien Mobilité Etudes individuelles du dispositif de soutien DRI Eucor - Le Campus européen.

B. Mobilité ponctuelle de contingent d'étudiants entrants à Strasbourg :

Pouvoir déroger ponctuellement à l'article 5 de la convention fondatrice d'Eucor – Le Campus européen et permettre à une composante Unistra de prendre en charge la mobilité de son groupe d'étudiant-hébergement (max. 35 euros par étudiant/nuit) – lorsque la réciproque est également constatée dans l'université partenaire.

	ETUDIANT UNISTRA	ETUDIANTS DES AUTRES UNIVERSITES EUCOR
Mobilité Etudes individuelle au semestre	<p>NOUVEAU : Soutien pour le déplacement et le séjour quand l'étudiant candidat n'est pas éligible au dispositif Erasmus+ pour des mobilités vers Karlsruhe et Freiburg.</p> <p>La campagne de candidature au dispositif Mobilité Etudes individuelle au semestre suivra le calendrier de mise en œuvre de la campagne Erasmus+.</p>	
Mobilité ponctuelle de contingent		<p>NOUVEAU : autoriser la prise en charge par une composante Unistra de la mobilité de</p>

étudiants entrants à Strasbourg		son groupe d'étudiant –hébergement (max. 35 euros par étudiant/nuit) – lorsque la réciprocité est constatée dans l'université partenaire.
---------------------------------	--	---

L'ensemble des dispositifs de soutien Eucor – Le Campus européen a été approuvé à l'unanimité par les membres de la Commission Bourses de la DRI lors de la séance du 29 avril 2020.

Par 21 voix pour, la CFVU a approuvé les modifications du dispositif de soutien DRI à la mobilité Eucor – Le Campus européen.

Délibération

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les modifications du dispositif de soutien DRI à la mobilité Eucor – Le Campus européen.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	27
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

Destinataires :

- Madame le Recteur de l'académie, Chancelier des universités
- Direction Générale des Services
- Direction des Finances
- Agence Comptable

Fait à Strasbourg, le 15 juillet 2020

Le Directeur Général des Services



Frédéric DEHAN